



Rubrique: Concordats

Sous-rubrique: Appel aux créanciers lors d'un concordat/assemblée des créanciers

Date de publication: SHAB 09.08.2023

Visible par le public jusqu'au: 09.08.2028

Numéro de publication: NA03-0000001191

Entité de publication

REGO AVOCATS SNC, Esplanade de Pont-Rouge 4, 1212 Grand-Lancy

RENTXPRESS SA

Débiteurs:

RENTXPRESS SA
CHE-170.029.972
rue du Tunnel 15
1227 Carouge GE

Indications sur l'assemblée des créanciers

11.09.2023, 11:00 heure

c/o: Berney & Associés

Rue du Nant 8

1207 Genève

Présentation du projet de concordat et situation de la débitrice.

Consultation du dossier :

Les pièces essentielles de la procédure de sursis concordataire seront mises à disposition des créanciers qui pourront les consulter chez Berney & Associés pendant les 20 jours (dès le 22 août 2023) qui précéderont l'Assemblée des créanciers (sur rendez-vous au no de téléphone +41 79 202 62 69).

Remarques juridiques:

Les créanciers sont invités à annoncer leurs créances (valeur à la date du sursis concordataire provisoire) par écrit au point de contact en communiquant au commissaire les moyens de preuve dans le délai indiqué. Les créanciers qui ne signalent pas leurs créances ou qui le font en retard sont exclus des délibérations relatives au concordat.

Publication selon l'art. 300 LP.

Remarques juridiques complémentaires:

L'appel aux créanciers a déjà été publié.

Délai : 0 mois

L'appel aux créanciers a déjà été publié.

Point de contact:

Le commissaire au sursis concordataire
Dominique Grosb ty